



# Distribution de protections périodiques aux associations de solidarité

**Vendredi 27 novembre 2020 à 14h**

Garage du CCAS de Grenoble, 28 Galerie de l'Arlequin

*En présence de :*

**Chloé Le Bret**, Conseillère municipale déléguée à l'Égalité des droits et à l'État civil

**Céline Deslattes**, Conseillère municipale déléguée à la Grande précarité

La précarité menstruelle est un phénomène de grande ampleur : 39% des personnes les plus précaires ne disposent pas de suffisamment de protections périodiques, faute de moyens, pour acheter ces produits de première nécessité (sondage Ifop pour Dons solidaires, 2019). Malgré la réduction à 5,5% du taux de TVA (en décembre 2015), le budget pour acheter des protections et des antidouleurs varie entre 5 et 10€ par mois. Quand chaque euro compte, avoir ses règles n'est plus seulement une rengaine mensuelle, c'est un luxe.

Elle est aussi un phénomène multidimensionnel, qui concerne aussi bien les jeunes filles dont les règles arrivent de plus en plus tôt, que les étudiantes, les femmes sans-domicile et celles vivants sous le seuil de pauvreté, mais aussi les personnes trans qui peuvent, de plus, être confrontées à de la stigmatisation.

Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités, la Ville de Grenoble, le CCAS et des associations du territoire ont organisé une première collecte de serviettes périodiques en 2019, qui avait permis de récolter 17 000 protections périodiques.

La seconde collecte, qui devait avoir lieu début juin 2020, a été reportée du fait des contraintes sanitaires liées à la Covid-19. La précarité menstruelle s'étant cependant accentuée pendant cette période, la Ville de Grenoble a cherché des solutions pour y répondre rapidement.

La Ville s'est donc rapprochée des associations Dons Solidaires et Règles élémentaires, et a proposé aux communes voisines de participer à une commande groupée.

L'association Dons Solidaires a envoyé gratuitement (hors frais administratifs et de livraison) 100 000 protections périodiques (à l'unité), dont 50 000 pour Grenoble, redistribuées aux associations.

**Le deuxième appel aux dons, qui a eu lieu début octobre, a permis de collecter 22 000 unités. Elles seront distribuées à une quarantaine d'associations de solidarité vendredi 27 novembre.**

